



Fees

Présentation du projet Femmes Enceintes Environnement et Santé

**En région Grand Est
2020**



appa

Association pour la Prévention
de la Pollution Atmosphérique



www.projetfees.fr



Le projet «Femmes Enceintes, Environnement et Santé» (FEES)

• HISTORIQUE

De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que notre santé (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant les 1 000 premiers jours de vie. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes mutagènes reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé des générations futures. Plus concrètement, la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes...). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques...

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional, la Mutualité Française et l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique se sont mobilisées avec les réseaux de périnatalité depuis 2011 en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet «FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé».

Ce projet, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional Hauts-de-France, a ainsi pour ambition de réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...).

Une analyse de situation a été réalisée à travers un travail de recueil bibliographique sur les polluants de l'air intérieur, et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de montrer l'intérêt de travailler sur ces problématiques et de définir les axes de travail du projet.

Depuis 2012, des formations sont ainsi proposées aux professionnels de la périnatalité et de la santé des Hauts-de-France ainsi qu'aux futurs professionnels (Ecoles de sages-femmes, Facultés de Médecine et de Pharmacie, Ecole de puéricultrices...), ce qui a permis d'aboutir à la formation de 630 professionnels et plus de 1200 futurs professionnels. Des ateliers pratiques sont également proposés aux futurs et jeunes parents pour les sensibiliser aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux.

De **2015 à 2017**, une évaluation globale du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS HDF, a été réalisée auprès de **55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents**, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du projet FEES auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

A partir de cette expérience, le projet FEES s'est développé dans plusieurs régions de France : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est et Occitanie.

LE PROJET FEES EN REGION GRAND EST

Depuis 2018, l'APPA développe le PROJET FEES en région Grand Est, en partenariat avec la **Mutualité Française Grand Est** et grâce au financement de l'**ARS** et du **Conseil Régional**.

De nombreux partenaires en région permettent le développement de ce projet : les réseaux de périnatalité de la région Grand Est, les Conseils Départementaux, les Ordres de Sages-femmes...

Les actions engagées par l'APPA auprès des professionnels de la périnatalité de la région ont permis d'aboutir à la sensibilisation de presque 400 professionnels de santé de la région et à la formation de près de 70 professionnels de la périnatalité.

• OBJECTIF DU PROJET FEES

Le Projet FEES a pour objectif de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques.**

• PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Professionnels de la périnatalité et de la santé
- Futurs et jeunes parents

Les actions développées dans le cadre du projet



• LES FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA SANTÉ

SESSION THÉORIQUE

Une session de formation se compose de 3 modules d'une demi-journée.

OBJECTIFS :

- **Améliorer les connaissances** des professionnels de la périnatalité et de la santé sur le lien existant entre l'environnement et la santé de la femme enceinte et du nourrisson : qualité de l'air dans l'habitat, alimentation, cosmétiques.
- Permettre aux professionnels de la périnatalité et de la santé de **relayer les informations reçues** aux femmes enceintes et futurs parents.

1er module : Contexte - Qualité de l'air intérieur et santé

Contexte en santé environnementale et périnatalité.

Les différents polluants présents dans l'habitat :

- Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte et du nourrisson
- Conseils de prévention à transmettre (produits ménagers sans danger, aménagement de la chambre du bébé, bien-être de la famille dans l'habitat...)

2ème module : Alimentation et santé

Les différents polluants véhiculés par l'alimentation (pesticides, allergènes, additifs...) :

- Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte et du nourrisson
- Conseils de prévention à transmettre (choix des ustensiles de cuisine et des contenants, modes de cuisson...)

3ème module : Cosmétiques et santé

Les substances présentes dans les cosmétiques :

- Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson
- Conseils de prévention et solutions alternatives (produits pour la toilette de bébé, coloration ...)

SESSION OUTILS

Module complémentaire d'une demi-journée suite à la session théorique (facultatif)

OBJECTIFS :

Faciliter la transmission des conseils et la mise en place d'actions par les professionnels, en individuel comme en collectif.

- Présentation de la méthode de l'entretien motivationnel
- Présentation des outils de prévention disponibles pour relayer les messages de prévention
- Mises en situation
- Echanges de pratiques

Retrouvez toutes les offres de formation sur le site du projet FEES : www.projetfees.fr
Pour plus d'informations, contactez l'APPA à l'adresse suivante : projetfees@appa.asso.fr

• LES ATELIERS À DESTINATION DES FUTURS ET JEUNES PARENTS

Ateliers « Grandir au naturel »

Le format des ateliers peut être modulable, d'une à quatre séances par site, en fonction des besoins du territoire et des attentes des partenaires (associations, maisons de santé, crèches, services hospitaliers, etc.).

Ainsi, il peut s'agir d'une séance unique ou d'un cycle de plusieurs ateliers incluant les thématiques suivantes : « l'air intérieur », « la chambre de bébé », « cuisiner enceinte et pour bébé » ainsi que « les produits cosmétiques ».

Destinées aux futurs parents et particulièrement aux femmes enceintes, les séances sont animées par un chargé de projet de la Mutualité Française, parfois en lien avec un.e professionnel.le de la structure partenaire (sage femme, auxiliaire de puériculture, EJE, etc.).

La démarche de la Mutualité Française Grand Est est basée sur la participation du public et l'appropriation des messages par tous grâce à des techniques d'animation interactives. Le but est de faire découvrir des alternatives et solutions plus saines, simples et économiques au quotidien.

Pour plus d'informations, contactez la Mutualité Française Grand Est aux coordonnées suivantes :

Christelle GILE
cgile@mfgc.fr
06 80 42 56 14.

Vous pouvez également consulter le site internet :
<https://grandest.mutualite.fr/>

• LES FINANCEURS

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de santé et le Conseil Régional Grand Est dans le cadre du PRSE 3 et par Santé publique France.
La Mutualité Française Grand Est finance sur ses fonds propres les ateliers « Grandir au Naturel ».



• LES PARTENAIRES

De nombreux partenaires travaillent aux côtés de l'APPA et de la Mutualité Française pour la réalisation du projet FEES : les réseaux de Périnatalité : Réseau Naitre en Alsace, Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne, Réseau Périnatal Lorrain, les Conseils Départementaux (57,08,67...), les Ordres des Sages-femmes (55, 57, 88...), l'Ecole de Sages-femmes de Metz, les Maisons de Santé, l'Association Générale des Familles 67, la Ville de Metz, etc.



Les Maisons
de Santé



• COORDINATEURS DU PROJET FEES



L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), reconnue d'utilité publique depuis 1962, est une association scientifique, nationale, transdisciplinaire, humaniste et apolitique.

Forte de son expertise scientifique et dans une logique de promotion de la santé, elle élabore, avec ses partenaires, des actions innovantes, pratiques et réalistes en faveur de la qualité de l'air, intérieur comme extérieur.



La Mutualité Française Grand Est (MFGE) est un organisme privé à but non lucratif, reconnu d'utilité publique. Elle fédère près de 160 mutuelles, qui protègent plus de 2,4 millions de personnes, soit 42% de la population. 157 services de soins et d'accompagnement proposent une offre de santé globale sur l'ensemble du territoire. Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication) et met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

CONTACTS

APPA

projetfees@appa.asso.fr

Mélie ROUSSEAU

Sage-femme chargée de projets, coordinatrice nationale du projet FEES pour l'APPA

melie.rousseau@appa.asso.fr

Pierre-Yves CARDON

Chargé de projet à l'APPA Grand Est

pierre-yves.cardon@appa.asso.fr

Mutualité Française Grand Est

prevention@mfge.fr

Christelle GILE

chargée de projets Prévention, Promotion Santé

cgile@mfge.fr

Vanessa ROUGIER

Responsable du Pôle Promotion Santé

vrougier@mfge.fr